



Concours Santé

EAP · ÉCHELLE 11

COURS 37 · PILIER 4 · DIGITALISATION

Le Système National d'Information Sanitaire (SNIS)

Collecte, circuit et usage des données de santé : indicateurs, qualité de l'information, digitalisation et pilotage du système.

Pilier 4 · SI

Données de santé

4 étapes

Digitalisation

Plan du cours

1. Définition et enjeux
2. Les fonctions du SNIS
3. Les sources de données
4. Les critères de qualité de l'information
5. Digitalisation et systèmes de santé numériques
6. Fiche flash — à mémoriser

1 Définition et enjeux

« On ne pilote bien que ce que l'on mesure. » Le **Système National d'Information Sanitaire (SNIS)** est le système nerveux du système de santé : il produit les **données** qui fondent les décisions, du centre de santé jusqu'au Ministère.

SNIS

Ensemble organisé de ressources (humaines, matérielles, procédures) destiné à **collecter, traiter, analyser et diffuser** l'information sanitaire nécessaire à la planification, à la gestion et à l'évaluation du système de santé.

Point d'examen : le SNIS est au cœur du **Pilier 4** (système d'information intégré et digitalisation) de la loi-cadre 06-22 · une **DG du Système d'Information et de la Digitalisation** a été créée au MSPS.

2 Les fonctions du SNIS

Collecte

→

Traitement

→

Analyse

→

Diffusion / Rétro-information

Fonction	Contenu
Collecte	registres, supports standardisés, déclarations, enquêtes
Traitement	saisie, contrôle de cohérence, agrégation
Analyse	calcul d'indicateurs, tableaux de bord, tendances
Diffusion	rapports, annuaires (« Santé en Chiffres »), rétro-information aux équipes

3 Les sources de données

Type	Exemples
Données de routine	activité des ESSP et des hôpitaux, rapports mensuels, registres
Surveillance épidémiologique	maladies à déclaration obligatoire (MDO), systèmes sentinelles
Enquêtes périodiques	ENPSF (Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale), enquêtes de prévalence
État civil	naissances, décès (avec cause médicale)

ENPSF

Grande **enquête nationale** périodique du Ministère de la Santé sur la santé de la mère et de l'enfant, la fécondité, la mortalité et l'accès aux soins — une source majeure d'indicateurs nationaux.

4 Les critères de qualité de l'information

Une donnée n'est utile que si elle est de qualité. Les critères clés :

Critère	Sens
Exhaustivité	toutes les données attendues sont recueillies
Fiabilité / exactitude	les données reflètent la réalité
Promptitude	l'information arrive à temps pour décider
Pertinence	l'information répond à un besoin de décision
Confidentialité	protection des données personnelles de santé

À retenir : une donnée en retard ou fausse est pire que pas de donnée — elle induit de mauvaises décisions.

5 Digitalisation et systèmes de santé numériques

La transformation numérique modernise le SNIS :

- **Dossier patient informatisé** et interopérabilité entre structures.
- **Télémédecine** (téléconsultation, télé-expertise) pour les zones enclavées.
- **Registres électroniques** (vaccination, maladies chroniques).

- **Cybersécurité** et protection des données de santé.

Sources officielles : Ministère de la Santé — SNIS et annuaire « Santé en Chiffres » · loi-cadre 06-22 (Pilier 4, système d'information) · ENPSF (Ministère de la Santé) · **sante.gov.ma**.

6 Fiche flash — à mémoriser

L'essentiel en 60 secondes

- **SNIS** = collecter, traiter, analyser, diffuser l'information sanitaire · **Pilier 4** de la 06-22.
- **Sources** : routine (ESSP/hôpitaux) · surveillance (MDO) · enquêtes (**ENPSF**) · état civil.
- **Qualité** : exhaustivité · fiabilité · promptitude · pertinence · confidentialité.
- **Digitalisation** : dossier patient, télémedecine, registres, cybersécurité.
- Publication de référence : « **Santé en Chiffres** » (annuel).